



**L'UNION DES PÊCHEURS DES MARITIMES**  
**THE MARITIME FISHERMEN'S UNION**

Tel 506.532.2485 408 rue Main St  
Fax 506.532.2487 Shediac NB  
shediac@mfu-upm.com E4P 2G1  
www.mfu-upm.com

le 28 mai 2018

L'honorable Catherine McKenna  
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
Chambre des communes, Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

**Objet : Demande de désignation aux fins de l'évaluation fédérale en vertu de la LCEE -  
Installation de traitement des effluents de la compagnie Northern Pulp**

Madame la Ministre,

Au nom de l'Union des pêcheurs des Maritimes, je vous écris pour que le Projet de traitement des effluents de la compagnie Northern Pulp soit désigné comme projet aux fins de l'évaluation environnementale fédérale en vertu de l'article 14 de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) 2012.

Le détroit de Northumberland est un lieu de pêche riche et vital. La Nouvelle-Écosse est le premier exportateur de produits de la mer du Canada. L'industrie des produits de la mer de la province, qui représente deux milliards de dollars, est fondée sur la réputation des produits de la mer récoltés de façon responsable dans des eaux propres et durables sur le plan environnemental. Nous sommes très préoccupés par le fait que la proposition de Northern Pulp consiste à rejeter chaque jour de 70 à 90 millions de litres d'effluents d'usine de pâte kraft blanchie qui nuiront au poisson et à son habitat dans le détroit de Northumberland. Le détroit de Northumberland représente un lieu de pêche de premier choix qui soutient les pêcheurs, leurs familles et nos collectivités côtières. Nous savons qu'une étude du gouvernement fédéral a récemment conclu que, même si les règlements fédéraux sont respectés, 70% des usines de pâtes et papiers au Canada continuent d'avoir des effets néfastes sur la vie aquatique. Par conséquent, nous avons des craintes justifiées que ce projet affecte la subsistance de nos communautés de pêche. Des milliers de familles des trois provinces, y compris les collectivités des Premières nations, gagnent leurs vies dans le détroit de Northumberland.

Notre association et notre industrie dans son ensemble travaillent fort pour prouver au monde entier que nos pêches sont propres et durables. En tant que ministre de l'Environnement, vous comprenez que les consommateurs du monde entier exigent de plus en plus à connaître la provenance de leur nourriture et qu'ils désirent s'assurer qu'elle est en effet propre et durable. Nous n'avons pas besoin de vous rappeler que l'industrie de la pêche est l'une des industries les plus lucratives de la côte Est du Canada. Si cette question n'est pas traitée correctement, elle pourrait affecter la réputation de l'industrie de la pêche canadienne dans son ensemble. Le

traitement responsable de la question comprend, comme il est indiqué ci-dessus, une évaluation environnementale fédérale en vertu de l'article 14 de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) 2012.

Nous vous implorons d'appuyer nos communautés de pêche en assurant un environnement marin dans le détroit de Northumberland, dont le Canada sera fier sur la scène internationale. Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Martin Mallet  
Directeur général  
Union des pêcheurs des Maritimes

Cc :

**Dominic Leblanc**, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, pièce 420-N, édifice du Centre, Colline du Parlement, Ottawa (Ontario) K1A 0A2.

**Iain Rankin**, ministère de l'Environnement, 1894, rue Barrington, bureau 1800, C.P. 442, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2P8.

**Agence canadienne d'évaluation environnementale Bureau régional de la Nouvelle-Écosse**, Northern Pulp file, 200-1801 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N4.



**L'UNION DES PÊCHEURS DES MARITIMES  
THE MARITIME FISHERMEN'S UNION**

Tel 506.532.2485 408 rue Main St  
Fax 506.532.2487 Shediac NB  
shediac@mfu-upm.com E4P 2G1  
www.mfu-upm.com

May 18<sup>th</sup>, 2018

The Honourable Catherine McKenna  
Minister of Environment and Climate Change  
House of Commons  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A6

Dear Minister:

**Re: Request for Designation for CEAA Federal Assessment - Northern Pulp Effluent Treatment Facility**

On behalf of the Maritime Fishermen's Union I am writing to have the Northern Pulp's Effluent Treatment Project designated a project for Federal Environmental Assessment under Section 14 of the Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) 2012.

The Northumberland Strait is a rich and vital fishing ground. Nova Scotia is Canada's number one seafood exporter, the province's two-billion-dollar seafood industry is built on the reputation of seafood harvested in a responsible manner from clean and environmentally sustainable waters.

We are very concerned that Northern Pulp's proposal to discharge 70-90 million litres of treated effluent from the bleached kraft mill every day through a 10.5k pipe will harm the fish and fish habitat in the Northumberland Strait. The Northumberland Strait consists of prime fishing grounds that support fish harvesters, their families and our coastal communities. We know that a Federal government study recently concluded that even when meeting federal regulations, 70% of pulp mills in Canada continue to have harmful effects on aquatic life and habitat. Frankly, we are scared for the livelihoods of our fishing communities. Thousands of families from all three provinces, including First Nation communities make their living from the Northumberland Strait.

Our association and our industry as a whole is working hard to prove to the world that our fisheries are clean and sustainable. As Minister of the Environment we are sure you are aware that global consumers are demanding more and more that they know where their food comes from and that it is indeed clean and sustainable. We do not need to remind you that the fishing industry is one of the most lucrative industries on Canada's East Coast. This issue, if not handled properly, will indeed affect the reputation of the fishing industry in Canada as a whole.

Handling the issue responsibly includes, as stated above, a Federal Environmental Assessment under Section 14 of the Canadian Environmental Assessment Act (CEAA) 2012.

We implore you, Minister McKenna, to support our fishing communities through ensuring a marine environment in the Northumberland Strait that Canada will be proud of on any international stage.

Sincerely,



Martin Mallet  
Executive Director  
Maritime Fishermen's Union

**Cc:**

**Dominic Leblanc**, Minister of Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard, Room 420-N, Centre Block, Parliament Hill, Ottawa, ON, K1A 0A2

**Iain Rankin**, Department of Environment, 1894 Barrington Street, Suite 1800, P.O. Box 442, Halifax, NS, B3J 2P8

**Canadian Environmental Assessment Agency NS Regional Office**, Northern Pulp file, 200-1801 Hollis Street, Halifax, NS, B3J 3N4